

Réunion CTMV – 17/06/2026

Sont présents : Edwin Monnet, Maxence Faure , Emmanuel Boudry, Véronique Boudry, Guy Thollon
Bénédicte Chapotet, Roland Reynas, Marc Delaroque, Laure Thollon , Vincent Thollon

Excusés : Luc Maigron – Alexandra et Christoph Suchet

Mouvements du bureau :

- Nouveau vice-président : Guy (permettant d'organiser la gestion du club en attente de l'AG de novembre) ? tout membre qui souhaite se présenter à la candidature pour la présidence peut se signaler auprès d'Edwin.
- Responsable de l'école VTT : Emmanuel B. (en remplacement d'Edwin)

Vote du conseil d'administration à l'unanimité

- Maxence Faure : le trésorier informe le CA qu'il souhaite arrêter son mandat au plus tard à l'AG de novembre, en même temps qu'Edwin.
Il faut donc trouver un remplaçant...

Ecole VTT :

- Proposition de la part des encadrants au CA : Confier des séances à Amandine Vidon, Brevet d'état, notamment pour les samedis. Un encadrant du club au minimum sera présent.
 - Groupe du samedi : 1 intervention / 3 semaines environ = 11 interventions sur une saison complète de septembre 2026 à juin 2027
 - Groupe du mercredi : 1 / trimestre = 3 interventions
 - + 4 journées complètes
 - Au total : 3100€ s TTC sur la saison

Les membres du CA votent à l'unanimité la proposition d'intervention d'A. VIDON. La mise en place précise sera fonction de la disponibilité d'Amandine.

Compte tenu du coût , il est proposé le financement suivant :

-Proposition : 1/3 sur le prix de la licence (la licence passerait à 90€ pour les jeunes de l'école VTT) et 2/3 financé par le club (soit 2 155 €). Modifications du montant de la cotisation pour les enfants : 90 euros

Nota :

- il a été demandé une subvention auprès de l'ANS prenant en compte ce type d'intervention.
- Ont été évoqués les avis divergents de certains absents excusés : « le club finance trop » ou « l'augmentation licence est trop brutale »

Vote à l'unanimité des membres du CA pour la proposition 1/ 3 licencié – 2/3 club

- Planning à distribuer aux enfants en fin de cette saison pour les motiver pour la rentrée.

Manu se charge d'informer A. VIDON de la décision du club, et elle devra établir le planning des séances dans les meilleurs délais

Il est souhaitable aussi d'intégrer plus les parents , ils peuvent peut- être participer davantage aux sorties

Questions diverses :

-Le local n'est pas assuré. La fédération ne prend pas en charge cette assurance . Il est rappelé qu'aucune convention n'a jamais été signée avec la mairie.

- Pentecôte : 137 euros par personne. Mais le club a bien participé au séjour (participation de)

Réflexion sur le prochain lieu , week-end de pentecôte 2027 : les quatre vents à Aubusson d' Auvergne (en attente de devis) et le bois de

Maillot : on souhaite solliciter des sponsors. Mais ceux-ci souhaitent mettre leur nom ou enseigne sur les maillots de club . (maillot VTT des jeunes)

Vote à l'unanimité du Ca

1 er mai :

Se pose la question d'un départ déporté pour la marche afin de varier les parcours , et surtout ne pas mélanger les marcheurs et les Vttistes sur les mêmes chemins

Vote du CA : On maintient tout au camping.

Essai en 2027 de la grande boucle VTT en GPX sans balisage

Panneaux d'affichage : plastifier des affiches A3 , résistantes à la pluie. Faire une estimation du coût pour 20 affiches

ANS :

Le club doit justifier des subventions de l'ANS.

Pour le Savoir rouler : : On n'a pas utiliser 80 euros sur le montant de la subvention accordée.

On envoie le dossier , si remarque de l'ANS, le club reversera les 80 euros

Subventions

Demande à Porcieu-Amblagnieu envoyée le 30 mai

Demande à Bouvesse-quirieu